

LETTRE
D'INFORMATION
Juillet à Octobre 2021

MAIRIE DE VENNECY

VIE COMMUNALE

Informations Communales

Remerciements

Monsieur le Maire remercie toutes les personnes qui ont bien voulu donner de leur temps pour la tenue des bureaux de votes lors des élections départementales et régionales.

Repas communal

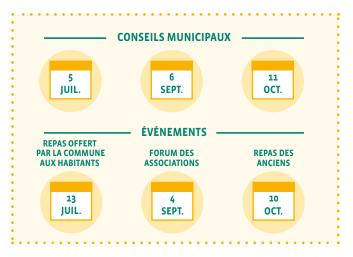
Repas du 13 juillet **offert par la commune**Le repas aura lieu le mardi 13 juillet 2021 à partir de 19h30 à la Salle Polyvalente de Vennecy.

Il est strictement réservé aux habitants de la commune.

- ▶ Inscription en Mairie avant le vendredi 2 juillet, 16h :
- En vous déplaçant en Mairie aux heures d'ouverture au public
- Par téléphone au 02 38 75 01 46
- Par mail à l'adresse vennecy.accueilmairie@orange.fr
- En précisant le Nom, Prénom, Adresse et Numéro de téléphone de chaque participant.

Attention: nombre de places limité!

Agenda Citoyen



Civox – Application mobile de la commune

Vous souhaitez être informé en temps réel des événements qui se passent sur la commune ? Téléchargez gratuitement l'application mobile CiVox.



- Cette application est un outil de communication interactif vous permettant de recevoir en une simple notification les actualités diverses de la commune.
- **Exemples d'informations diffusées :** publication pour informer que les arrêtés, les comptes-rendus de conseils, etc. sont disponibles sur le site internet de la commune : alertes informations sur les travaux événements communaux
- changement d'horaires d'ouverture de l'agence postale, mairie appel à vigilance...
- Cette application vous permet également d'alerter la mairie en signalant tout disfonctionnement que vous pourriez constater sur la commune (exemple : arbre couché sur la route, objets perdus, accidents, etc.)



Date limite de transmission des articles pour le prochain Flash Info : 6 octobre 2021 - Merci d'y inclure les événements compris entre le 01/11/2021 et le 31/01/2022 - Mail : contact@stephane-doucet.com

Toute l'actualité de votre commune...

Informations Communales... suite

Budget primitif 2021

Chères Vénétiennes, chers Vénétiens,

- Nous profitons de ce Flash-info pour vous présenter le Budget Primitif 2021. Celui-ci a été approuvé à l'unanimité par tous les membres du conseil municipal, en s'appuyant sur l'avis de la commission des Finances. Les points essentiels à retenir sont la maitrise des dépenses et des investissements, en cette période de restriction budgétaire et de diminution des recettes, ceci afin de tenir nos engagements de campagne tout en garantissant la bonne utilisation de nos ressources financières.

 Nos grands projets pour 2021 sont les suivants:
- La sécurisation du bourg avec la réalisation de 2 ralentisseurs, 1 au sud déjà achevé, et 1 au nord, rue de Neuville au niveau des "Rue de la Moinerie" et "Rue du Petit Fournil".
- Le remplacement de la chaudière vétuste desservant les écoles et le restaurant scolaire, ainsi que celle de la salle polyvalente, par une

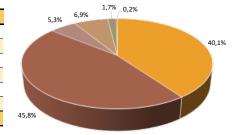
chaudière filière bois. Le modèle choisi permettra également de chauffer le futur gymnase prévu pour la fin de notre mandat.

- L'étude de la faisabilité d'un chemin partagé (vélos/piétons) allant du bourg à la zone d'activité de la gare pour réalisation éventuelle en 2022/2023.
- Ces 3 "grands" projets deviennent réalisables grâce aux recettes de Taxe d'Aménagement de la zone des 3 arches "Cosmetic Park", aux subventions accordées au titre de la DETR (Dotation d'Equipement des Territoires Ruraux), de la DSIL (Dotation de Soutien à l'Investissement Local) et par l'ADEME (Agence De l'Environnement et de la Maîtrise de l'Energie). Nous avons également fait un transfert de 42 500 € de crédits de la section de fonctionnement vers la section d'investissement. Grâce à ces mesures, et sans augmentation du taux communal de la taxe foncière, nous pouvons financer les investissements cités ci-dessus sans emprunt bancaire!

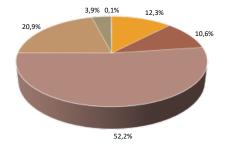
Pour les autres thématiques des 5 prochaines années, **nous tenons à** respecter les projets pour lesquels nous avons été élus.

SECTION FONCTIONNEMENT

	SECTION FONCTIONNEMENT - DEPENSES	
	Charges à caractère général (énergie, eau, entretien batiments et voirie, frais divers,)	588 136,61 €
	Charges de personnel	671 750,00 €
	Autres charges de gestion courante (Cotisations retraite, subventions associations,)	77 750,00 €
	Attribution de Compensation CCF	100 584,00 €
	Charges financières (Intérêts de la dette)	25 000,00 €
(Charges exceptionnelles (Bourse et prix de l'école)	3 150,00 €
-	Total dépenses de fonctionnement	1 466 370,61 €



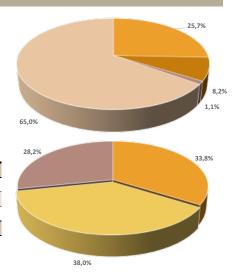
SECTION FONCTIONNEMENT - RECETTES	
Résultat de fonctionnement	179 720,61 €
Produits des services (Facturation cantine)	155 200,00 €
Impots et taxes	765 500,00 €
Dotations, subventions et participations (Dotations de l'Etat, etc)	306 800,00 €
Autres produits de gestion courante (Loyers, recettes diverses)	57 350,00 €
Produits exceptionnels (Annulation de dépenses,)	1 800,00 €
Total recettes de fonctionnement	1 466 370,61 €



SECTION INVESTISSEMENT

SECTION INVESTISSEMENT - DEPENSES	
Taxe d'Aménagement	232 000,00 €
Emprunts et dettes assimilées (Capital de la dette)	74 000,00 €
Immobilisations incorporelles (Frais d'études,)	10 000,00 €
Immobilisations corporelles (Travaux, achat de biens,)	587 646,16 €
Total dépenses d'investissement	903 646,16 €

SECTION INVESTISSEMENT - RECETTES	
Solde d'exécution de la section d'investissement reporté	305 446,16 €
Dotations, fonds divers et réserve (récupération TVA, Taxe d'Aménagement)	343 500,00 €
Subventions d'investissement	254 700,00 €
Total recettes d'investissement	903 646,16 €



Informations Communales... suite

Informations voiries

► Arrêté municipal n°38-2021

Depuis le 26 mai 2021, **la circulation des véhicules motorisés (type quads, motos, motocross, etc) est limitée à 30km/ heure** sur les chemins ruraux, en agglomération et hors agglomération sur tout le territoire de la Commune de Vennecy

► Arrêté municipal n°20-2021

Depuis le 12 avril 2021, **la circulation dans la rue de la Venelle est à sens unique** entrant à partir de l'intersection formée avec la rue de la Rabauderie.

Toute infraction constatée sera poursuivie conformément aux lois et règlements en vigueur.

Événements climatiques

- Si vous avez déposé un dossier de déclaration en mairie dans le courant de l'année 2020 constatant des dommages sur votre habitation, nous vous informons que la commune de Vennecy n'a pas été reconnue de l'État de catastrophe naturelle.
- Sur le site internet de la mairie, vous pourrez consulter les documents relatifs à la prise en compte pour une commune reconnue sinistrée.
- De plus, si vous constatez des fissures sur votre habitation qui pourraient être liées à la sécheresse, vous avez jusqu'à fin octobre pour déposer votre dossier de déclaration en mairie (ou par mail à l'adresse ci-dessous).
- Pour plus de renseignements vous pouvez **prendre contact** auprès du service concerné au 02.38.75.97.01 ou par mail à : mairie.vennecy@orange.fr.

Éclairage public

Extinction totale de l'éclairage public jusqu'à fin août 2021. À compter de la semaine 34, redémarrage de l'éclairage public avec extinction la nuit de 23h à 6h du matin.

Civisme

Appareils bruyants

De plus en plus de personnes ne respectent pas les horaires pour l'utilisation d'outils bruyants et de loisirs (tondeuse, taille-haie, raboteuse, perceuse, bétonnière...).

Pour le bien-être de tous et les rapports de bon voisinage, merci de respecter ces horaires sous peine d'amende en cas de plainte.



Sécurité

Des vitesses excessives ont été constatées dans les lotissements Champlé et Cinq Arpents. Pour la sécurité de tous et de nos enfants, merci de rouler modérément dans ces secteurs. La Gendarmerie a été prévenue.

Adhésion au GEZI

Adhésion de la commune au GEZI

- Le **G**roupement des **E**ntreprises de la **Z**one **I**ntercommunale est une association d'entreprises du Parc d'Activités de Saint-Jean de Braye / Semoy.
- Le Maire et ses adjoints ont rencontré la présidente du GEZI afin d'associer la commune à ce groupement. De ce fait, toute entreprise de plus de trois salariés peut désormais adhérer à cette association afin de bénéficier de ses avantages.
- ► Vous trouverez plus d'information sur le site internet : www.gezi.fr

Période scolaire

Qui s'occupe de vos enfants pendant la journée ?





Informations Communales... suite

Facturation

du restaurant scolaire

Désormais les facturations dématérialisées du restaurant scolaire seront à régler sur l'url : **www.payfip.gouv.fr** en remplacement de l'ancienne url www.tipi.budget.gouv.fr

Camion Food Truck

En raison des travaux place Saint Symphorien, le camion Food Truck de pizza "l'Arôme", présent le mardi, ainsi que le Bagel's Truck du jeudi, seront désormais **installés sur la place du marché communal**, à côté de la caserne des pompiers.

Quoi de neuf à Vennecy?



Psychothérapeute

≥ Vincent PERRIN, psychothérapeute en bioanalyse, vient d'installer son cabinet à son domicile : **2, rue des Carrières à Vennecy**

Tél: 06 32 20 32 19

Mail: vincent.perrin46@gmail.com

Esthéticienne

Légère comme une Plume...

Esthéticienne à domicile (20km autour de Vennecy). Manucure, maquillage, épilation, soins visage et corps, massage, etc.

Horaires d'ouverture :

lundi, mardi, jeudi et vendredi de 9h à 18h et samedi de 9h à 13h

Prise de rendez-vous : par téléphone au 07 66 31 46 53 ou par mail à : *legerecommeuneplume45@gmail.com*

Ne manquez rien :

instagram@legerecommeuneplume45 facebook@estheticienneadomicile45



Vigilance

Attention au démarchage téléphonique sur la rénovation énergétique, qui est strictement interdit depuis la loi du 24 juillet 2020 (à moins qu'il ne s'agisse d'un appel visant à traiter un contrat en cours).

Attention également aux courriers malveillants qui peuvent paraître officiels et qui vous invitent à une prise de contact car votre logement serait une passoire thermique avec obligation immédiate de réaliser des travaux.

Si vous avez le moindre doute suite à un appel téléphonique ou la réception d'un courrier, ou si vous voulez savoir comment déposer votre demande d'aide, contactez l'Agence d'Information sur le Logement (ADIL) du Loiret et d'Eure-et-Loir - Espace Conseil FAIRE au 02 38 62 47 07

Prochainement dans votre commune...

Rézo Pouce

Le projet avance à grands pas... La mise en service est prévue courant juillet. Vous serez prévenus par notification pour les personnes abonnées à Civox, sur le panneau lumineux et sur le site internet de la mairie.



Pour rappel :

Il a été convenu de mettre 3 arrêts sur la commune :

- 2 arrêts en vis-à-vis devant la mairie (à côté des arrêts de bus)
- 1 arrêt rue de Maison Rouge, à côté du restaurant " Caré Bon'heur", dans le sens Marigny => Vennecy, à environ 20/30 m du carrefour de Maison Rouge / RN 152, celui-ci permettant aux usagers des lignes de Bus TAO de pouvoir se rendre au centre-bourg de Vennecy plus facilement.

Infos Sante

Lutte contre la Covid-19

- Le ministère des Solidarité et de la Santé a conçu le site **www.mesconseilscovid.sante.gouv.fr** dans le cadre de sa stratégie « Tester, Alerter, Protéger » de lutte contre l'épidémie du Covid-19.
- **Ce site s'adresse à tout un chacun.** Il offre des informations fiables, claires et à jour pour savoir comment agir au quotidien en fonction de l'évolution de l'épidémie et des règles sanitaires.



Fortes chaleurs et Canicule

- Risques liés aux fortes chaleurs et à la canicule 2021-L1
- Comme chaque année dans le cadre du plan national canicule, et au regard des épisodes de fortes chaleurs enregistrés en 2020, le ministère des Solidarités et de la Santé publique France lance la campagne d'information et de prévention des risques liés aux fortes chaleurs.



Services à disposition des habitants

Conciliatrice de justice

- Mme Sylvia AUBERT LACOMBE α été officiellement nommée en qualité de Conciliatrice de justice. Elle exerce ses missions auprès des administrés de la Communauté de Communes de la Forêt (CCF), depuis le 25 mai 2021.
- Elle assurera ses rendez-vous à la Mairie de Neuville-aux-Bois un mardi sur deux.

Les administrés qui souhaiteraient la rencontrer doivent appeler le sécrétariat de la Mairie de Neuville-aux-Bois au **02 38 75 52 22** – Accueil – État Civil, qui prendra en note leurs coordonnées. La Conciliatrice de justice les rappellera ensuite pour fixer la date et l'heure du rendez-vous.

La conciliation de justice est un mode amiable de règlement des différends souvent qualifiés de différends de la vie quotidienne. C'est une procédure simple, rapide et entière**ment gratuite.** Si elle aboutit, elle donne lieu à la signature d'un accord total ou partiel par les parties, constaté par le conciliateur de justice.

- Sachez toutefois, que la Conciliatrice de justice ne peut pas intervenir dans tous les domaines, à savoir :
- Elle n'intervient que si le litige ou le problème vous concerne (vous ne pouvez pas venir à la place de quelqu'un d'autre).
- Un litige avec un service public (impôts, Mairie, CAF, Sécurité Sociale) qui relève de la compétence de la Maison de la Justice (délégué du Défenseur des Droits, Monsieur BOUCHARA, 02 38 69 01 22).
- Un problème d'ordre familial qui relève de la compétence de l'Association LSM (Lien Social et Médiation).
- Elle ne donne pas de conseil.

Assistance à domicile pour les personnes âgées



- Vieillir en toute liberté avec la téléassistance aux personnes âgées.
- De Parce qu'être autonome avec une téléassistance c'est aussi ne pas rester seul.
- Pour plus de renseignements, contacter la Présence Verte Beauce Cœur de Loire Orléans au **02 38 60 55 89**.
- Pour information, l'abonnement au service présence verte peut être pris en charge à hauteur de 50% par le CCAS de la Mairie, sur dossier.



Portage de repas à domicile

- Le CCAS étudie le portage de repas à domicile **pour les personnes ne pouvant se déplacer.**
- Si vous êtes intéressé merci de contacter le CCAS de la Mairie au 02 38 75 01 46 pour vous inscrire.



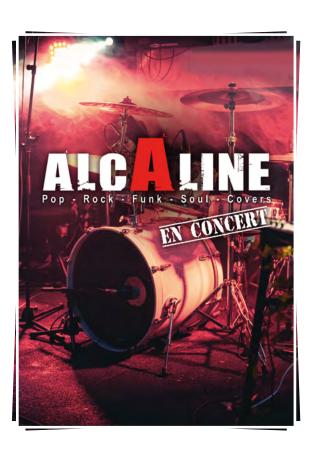
VIE ASSOCIATIVE

Vennecy Loisirs

- ≥ La fête des 40 ans de Vennecy Loisirs s'organise. Nous vous donnons rendez-vous les 28 et 29 août 2021.
- ≥ Cette année encore, l'équipe de VL fera en sorte de satisfaire petits et grands, **le groupe de musique ALCALINE** fera danser certains le 28 août, tandis que les autres attendront l'ouverture du vide grenier.
- Diverses animations viendront s'ajouter à ce week-end de fête : balade à cheval, manège, maquillage, courses de tracteur-tondeuse cross (sous réserve d'un certain nombre de participants, demandez nous les conditions de participation), et bien plus encore dans un univers musical.
- Une réunion d'information sera proposée avant la fête, et une fois de plus **nous ferons appel à vous pour nous aider aux préparatifs.**



RENSEIGNEMENTS - CONTACTS
Julien PREUX
Port: 06 20 54 66 68
Facebook: Vennecy loisirs officiel



ASV section Judo/Taïso

🔁 À partir de 4 ans

Cours de judo du lundi au vendredi

- Adultes: Un cours de Taïso le vendredi
- **Débutants :** Sportifs ou non sportifs, le Taïso est une méthode moderne construite à partir d'exercices traditionnels de préparation au Judo. Sa pratique permet de bien préparer son corps, de se protéger et d'améliorer son potentiel physique.

Permanences d'inscription :

Au Dojo : rue de l'Avenir - Vennecy Vendredi 03 septembre 2021 de 17h à 19h Samedi 04 septembre 2021 de 10h à 12h

RENSEIGNEMENTS - CONTACTS

Port: 06 61 04 90 39
Mail: asvjudo@gmail.com
Site: http://www.asvjudo.fr
Facebook: AS Vennecy judo

VIE ASSOCIATIVE

Vennecy Music'

- Les inscriptions pour l'année 2021/2022 auront lieu au Forum des Associations Date : Le 4 septembre 2021 de 14h30 à 17h30 à la Salle Polyvalente.
- L'Assemblée Générale est prévue le vendredi 10 septembre 2021 à 20h à l'École de Musique.
- Contrairement aux autres activités en salle, l'activité musicale pour les enfants de moins de 18 ans a été une des rares à avoir lieu durant toute l'année en cours individuel et en présentiel, sauf pendant les 2 périodes de confinement strict. Malgré tout, les professeurs ont cependant toujours su conserver les liens en distanciel avec tous les élèves.



RENSEIGNEMENTS - INSCRIPTIONS Muguette DUVEAU-BARRAULT Port: 06 89 55 20 53

Mail: vennecymusic@yahoo.fr

Port: 06 48 00 14 95

Site: vennecymusic.wixsite.com



Théatre en Folie

- ▶ Théâtre en folie reprend son activité le 21 septembre 2021 :
- Cours de théâtre
- Expression corporelle
- Posture
- Respiration
- Improvisation
- Cours sous forme d'ateliers d'**1 heure le mardi de 18h à 19h** à la Salle Bleue.

Âge: 7-15 ans (sans condition de niveau)

Tarif: 90€

Nombre de participants : limité à 10 personnes.



RENSEIGNEMENTS - INSCRIPTIONS Mélina MARTIN Port: 06 59 15 76 41 Mail: tefvennecy@oulook.fr